

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance publique du mardi 12 septembre 2017,
- Fiscalité de l'Aménagement : révision de la taxe d'aménagement au 1^{er} janvier 2018,
- Réversion de la part salariale IRCANTEC pour les années 1986 et 1987 à Madame ALMERAS Josette – régularisation,
- Travaux Chapelle Saint Jean des Arades : réversion d'une participation financière à l'association les Amis du Saint Jean,
- Décision modificative n°3/2017 – budget Commune,
- Travail sur le PLUi : désignation d'un référent et d'un suppléant,
- Conseil d'école : étude sur le projet du retour à la semaine des 4 jours pour la rentrée scolaire 2018/2019 : désignation de deux délégués,
- Signalétique : validation du devis et de la convention de participation avec la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limognes,
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à un stagiaire,
- Questions Diverses.

Étaient présents : M. Claude VÉRINES, Maire, M. Francis FIGEAC, Mme Marie-Paule GUILLAUME, Mme Alice DENIS, Adjoint, Mme Évelyne COURNUT, M. Serge CUBAYNES, M. Benoît DEILHES, Mme Laurette FOISSAC, Mme Annie MARTY, M. Alexandre ROUMIGUIÉ, M. Christophe SARRUT.

Étaient excusés : Mme Dorothee CASTELNAU, Mme Sandrine FIGEAC, M. Gilles MACCARINI, M. Damien RESCOUSSIÉ.

Monsieur Francis FIGEAC a été désigné en qualité de secrétaire.

M. le Maire déclare la séance ouverte à 18 h 15. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer sur les questions à l'ordre du jour.

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance publique du vendredi 12 septembre 2017

Le Procès-Verbal dactylographié a été joint à la convocation du 19 octobre dernier. Aucune observation particulière n'a été émise. Approbation à l'unanimité des membres du Conseil.

2. Fiscalité de l'aménagement : révision de la taxe d'aménagement

Par délibération la taxe d'aménagement a été fixée à 2 %. En octobre 2014, le conseil municipal avait reconduit cette taxe dans les mêmes conditions. La commune a la possibilité de la modifier pour les trois ans à venir. Les membres du conseil décident le maintien du taux à 2 %.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

3. Réversion de la part salariale IRCANTEC pour les années 1986 et 1987 à Mme Josette ALMERAS – régularisation

Mme Josette ALMERAS est depuis peu retraitée. Lors de la composition de son dossier retraite nous nous sommes rendu compte qu'une erreur avait été commise du 1^{er} février 1986 au 30 septembre 1987.

Les parts salariales et patronales ont été versées à l'IRCANTEC au lieu de la CNRACL. L'IRCANTEC nous a réattribué les cotisations versées à tort à l'époque afin de les reverser à la CNRACL. Nous avons reçu, par virement bancaire, le remboursement de la part patronale et de la part salariale.

Il convient de rédiger une délibération afin de réattribuer le montant de la part salariale à Mme Josette ALMERAS.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

4. Travaux Chapelle Saint Jean des Arades : réversion d'une participation financière à l'association « les amis du Saint-Jean »

En 2016, par délibération, l'association « Les Amis du Saint Jean » a attribué un don à la commune afin de participer aux travaux de réhabilitation et consolidations des fondations de la chapelle. Des subventions nous ont été accordées et en septembre 2017 une partie de la TVA nous a été reversée. Il est proposé de restituer une partie de ce don à l'association. Les membres du conseil décident de reverser sur le budget 2018 la somme de **5 000 €**.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

5. Décision Modificative n° 3/2017 – Budget commune

Il faut réajuster des comptes en fonction des dépenses imprévues. En section de fonctionnement, il faut rajouter **125,18 €** concernant le programme n° 307 – signalétique. Ce montant sera déduit du programme 311 (*programme d'investissement terminé où il reste du crédit*).

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

6. Travail sur le PLUi : désignation d'un référent et d'un suppléant

La CCPLL a commencé à mettre en place un groupe de travail afin de réfléchir au PLUi qui devrait être effectif en janvier 2020.

Des suppléants doivent être choisis pour chaque commune. Il sera chargé de transmettre les informations à la CCPLL.

Les membres du conseil proposent que Mr Claude VÉRINES soit membre de la commission, que Mme Alice DENIS et Mr Francis FIGEAC soient les suppléants et Mr Serge CUBAYNES le référent.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

7. Conseil d'école : étude sur le projet du retour à la semaine des 4 jours pour la rentrée scolaire 2018/2019 : désignation de deux délégués

Un groupe de travail va être mis en place afin de préparer la rentrée 2018/2019. Il est nécessaire de désigner deux délégués afin qu'ils intègrent ce groupe de travail.

Les deux délégués désignés pour voter au nom de la commune sont : Mme Alice DENIS et Mr Alexandre ROUMIGUIÉ.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

8. Signalétique : validation du devis et de la convention de participation avec la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne

Par délibération, en 2013, la commune avait décidé de participer au programme du PNR et de la CCPLL dans le but de proposer une signalétique harmonieuse aux entreprises ou sociétés du territoire. Il faut valider la convention de participation (signalisation d'intérêt local). La présente convention a pour objet la participation du contractant à la mise en place d'une signalisation d'information locale sur le territoire de la communauté.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

9. Attribution d'une subvention exceptionnelle à un stagiaire

Mr le Maire propose de verser une indemnité à Alexandra FIGEAC, en classe de Terminale STMG qui a effectué un stage au sein du service administratif de la commune.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

10. Questions diverses

- **Courrier des enseignantes à l'inspection** : Mr le Maire lit le courrier que les enseignantes ont envoyé à l'Inspection Académique concernant le voyage scolaire de fin d'année.
- **Grève du 10 octobre 2017** : 10 enfants sont venus à la garderie.
- **Problème de bus** : le département a signalé à la commune des dysfonctionnements concernant le transport scolaire communal. Lors de la grève du mardi 10 octobre, un enfant a été oublié.

➤ **Tour de table** (...)

**L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 20 h.**

Le 2 novembre 2017.

Le Maire,
Claude VÉRINES.

Le Secrétaire de Séance,
Francis FIGEAC.